



LES AXES TRANSVERSAUX DU CONTRAT DE VILLE : lutte contre les discriminations, égalité femmes-hommes, soutien à la jeunesse

Séance du 16 octobre 2014

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

Nouveau cadre de référence de la lutte contre les discriminations au sein de la politique de la ville : les enjeux de la nouvelle contractualisation

CGET, 2014, 28 p.

Dans le cadre du nouveau contrat de ville, les acteurs territoriaux devront concevoir un plan territorial de lutte contre les discriminations (PTLCD), en lien avec les échelons territoriaux (délégués du Préfet, DDCS, DRJSCS). Ce cadre de référence identifie des outils qui leur permettront d'agir au plus près des habitants et des territoires et leur propose une méthode d'élaboration de ce plan territorial de lutte contre les discriminations.

www.ville.gouv.fr/?kit-methodologique-des-contrats-de

Fiche « Clés de lecture » autour de la lutte contre les discriminations, comme enjeu stratégique pour les nouveaux contrats de ville, IRDSU, 2014

www.irdsu.net/wp-content/uploads/2014/08/JN-2014-PLCD.pdf

Cadre de référence « Égalité femmes-hommes » dans les contrats de ville de nouvelle génération

CGET, 2014, 17 p.

Ce cadre de référence s'inscrit dans le contexte de la mise en œuvre des nouveaux contrats de ville et identifie des éléments de méthode et des outils qui permettront d'impulser une politique ambitieuse pour faire progresser, significativement, l'égalité professionnelle, la parité, la protection des femmes contre toutes les formes de violence, la lutte contre les stéréotypes de genre et la citoyenneté.

www.ville.gouv.fr/?kit-methodologique-des-contrats-de

Convention triennale d'objectifs pour les quartiers populaires 2013-2015 entre le ministère du Droit des femmes et le ministère délégué à la Ville

Ministère délégué à la Ville, 05/2013, 6 p.

Cette convention rend obligatoire un volet « égalité femmes-hommes » dans les nouveaux contrats de ville et la mise en place d'indicateurs d'impact des actions de la politique de la ville sur l'égalité. Elle prévoit la déclinaison sur les territoires prioritaires du plan d'action interministériel pour l'égalité entre femmes et hommes.

www.ville.gouv.fr/?les-conventions

« Combattre maintenant les inégalités sexuées, sociales et territoriales dans les quartiers de la politique de la ville et les territoires ruraux fragilisés »

Rapport du Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, 19/06/2014

Dans le contexte de la réforme de la politique de la ville, qui fait de l'égalité femmes-hommes un principe transversal et un chantier prioritaire dans les nouveaux contrats de ville, le rapport "ÉGALiTER" (égalité femmes-hommes et égalité territoriale) décrit, chiffres à l'appui, les inégalités femmes-hommes et explique pourquoi elles sont exacerbées dans les quartiers de la politique de la ville. Il propose des outils pratiques à destination des actrices et acteurs de terrain et formule 44 recommandations.

www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/hcefh/actualites-128/article/remise-du-rapport-egaliter-a-mme

Plan régional stratégique en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes en Rhône-Alpes 2012-2015

Préfecture de Région Rhône-Alpes, 06/2012, 117 p.

Ce plan a pour ambition de développer la prise en compte de la thématique de l'égalité femme-homme par l'État en région, garantir la continuité des actions conduites au cours des dernières années, impulser de nouvelles actions structurantes en faveur de l'égalité homme-femme, organiser la mutualisation des moyens entre les services déconcentrés de l'État.

www.aravis.aract.fr/wp-content/uploads/2012/03/PRS-egalite2.pdf

Toutes les actualités du Plan Priorité jeunesse : www.jeunes.gouv.fr/actualites/priorite-jeunesse

- Les 13 chantiers en faveur de la jeunesse, déclinés en 47 mesures transversales portant sur les thèmes de la santé, du logement, des conditions de vie, de la place des jeunes dans la société et dans la vie politique, définis lors du 1^{er} comité interministériel de la jeunesse en 2013
- Le bilan des 18 mois d'action pour la jeunesse présenté, lors du 2^{ème} CIV du 4 mars 2014

Convention triennale d'objectifs pour les quartiers populaires 2013/2015 entre le ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative et le ministère délégué à la Ville

Ministère délégué à la Ville, 04/2013

Cette convention a pour objectif de mobiliser davantage les moyens du ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative dans les quartiers prioritaires, afin : de réduire les inégalités dans l'accès aux activités physiques et sportives, de territorialiser les politiques en faveur de la jeunesse, de renforcer l'engagement des jeunes, de favoriser la mobilité internationale et de donner toute leur place aux acteurs associatifs de proximité.

www.ville.gouv.fr/?les-conventions

« Ils ne savent pas ce qu'on pense » : paroles de jeunes de quartiers populaires. 2^{ème} rapport national

Fédération des Centres Sociaux et socioculturels de France ; Question de Ville, 09/2014, 168 p.

Cet ouvrage rend compte d'une démarche conduite au cours de l'année 2013 avec la participation de plus de 350 jeunes issus de 22 quartiers populaires (dont les Pentes de la Croix-Rousse à Lyon) en métropole et dans un département d'Outre-mer. L'objectif était, à partir de rencontres successives animées dans les centres sociaux, de donner à voir la complexité des réalités que vivent ces jeunes, qui sont majoritairement porteurs de valeurs humanistes.

Les jeunes dans les quartiers prioritaires : quelle situation ? Quelle insertion ? Étude réalisée sur les territoires de Roanne et de Romans-Bourg-de-Péage auprès de jeunes âgés de 16 à 25 ans

Mission régionale d'information sur l'exclusion, 10/2013, 68 p. + 36 p. (annexes)

L'objectif de cette étude est d'appréhender les conditions d'accès ou de non-accès à certains droits, identifiés comme fondamentaux, et de rendre compte de la situation vécue par les jeunes vivant dans des quartiers en Contrat urbain de cohésion sociale. Un chapitre concerne la santé de ces jeunes.

www.mrie.org/personnes-en-difficultes/publications.asp?Annee=2013

Adolescents et jeunes des quartiers : favoriser l'accès à l'autonomie et à l'indépendance

Les Échos des ateliers permanents du CR•DSU n°9, 12/2012, 28 p.

En 2012, le CR•DSU s'est penché sur les processus qui conduisent à l'autonomie et à l'indépendance des jeunes des quartiers populaires, à travers plusieurs portes d'entrée que sont l'emploi, le logement, la santé, les loisirs ou l'argent. Les objectifs étaient de comprendre les réalités vécues par les jeunes et de donner à voir des pratiques qui permettent de les accompagner vers l'âge adulte. Ce numéro capitalise les apports des experts, les présentations d'expériences ainsi que les débats entre les professionnels.

www.crdsu.org/c_9_25_Les_Echos_des_ateliers_permanents_du_CR_DSU.html

Adolescents et jeunes des quartiers populaires : construction de soi, rapport à l'autre. Clés

de lecture et initiatives

Les Échos des ateliers permanents du CR•DSU n°8, 12/2011, 24 p.

En 2011, le CR•DSU a organisé un atelier d'échanges et de réflexions destiné à améliorer la compréhension des réalités et des besoins des adolescents et jeunes des quartiers, à partir de quatre entrées thématiques : les pratiques numériques, les ruptures scolaires, les relations entre filles et garçons, et les mobilités. Ce numéro rend compte des travaux en croisant, les apports de cadrage, les présentations d'expériences et les échanges entre professionnels.

www.crdsu.org/c_9_25_Les_Echos_des_ateliers_permanents_du_CR_DSU.html

Les jeunes des quartiers

Ville École Intégration Diversité n° 167, 01/2012, 231 p.

Ce numéro est consacré aux jeunes des quartiers et aux clichés qui les stigmatisent. Des chercheurs nous éclairent sur les conséquences négatives de cette vision caricaturale sur leur évolution au sein de notre société.

Restitution de la journée inter-régionale sur la réforme de la politique de la ville, le 8 juillet 2014, à Lyon

Cette journée a été l'occasion pour l'État de présenter la réforme de la politique de la ville aux agents de l'État, des collectivités territoriales, des équipes opérationnelles et associations des régions Auvergne, Bourgogne et Rhône-Alpes.

Le matin a été consacré à la mise en œuvre de la réforme : calendrier, géographie, nouveau PNRU.... L'après-midi, ont été abordés le projet de territoire et la gouvernance, la mobilisation des politiques de droit commun, la mise en œuvre de la participation citoyenne.

Voir les documents projetés et les restitutions des ateliers de l'après-midi :

www.crdsu.org/c_7_18_Actualite_2855_2_Restitution_de_la_journee_inter_regionale_sur_la_reforme_de_la_politique_de_la_ville_le_8_juillet_2014_a_Lyon.html

"Tout sur la réforme de la politique de la ville", sur le site du ministère de la Ville

Cette page reprend toutes les communications faites sur la réforme, jusqu'à aujourd'hui : la loi, la méthodologie de la réforme de la géographie prioritaire, les conventions signées avec les ministères de droit commun, les opérateurs et les partenaires, le CIV du 19 février 2013, la concertation nationale (2012-2013). **Nouveau : le kit méthodologique des contrats de ville.**

www.ville.gouv.fr/?tout-sur-la-reforme-de-la

Circulaire du 31 juillet 2014 précisant la définition des contours des quartiers prioritaires de la politique de la ville

Au cours des 8 journées interrégionales de sensibilisation à la réforme de la politique de la ville qui ont eu lieu en juin et juillet 2014, de nombreuses questions concernant les enjeux liés à la délimitation du «quartier prioritaire» et à la notion de «quartier vécu » ont été soulevées. Cette circulaire a pour objectif d'y répondre.

www.crdsu.org/f3132_Circulaire_du_31_juillet_2014_precisant_la_definition_des_contours_de_quartiers_prioritaires_de_la_politique_de_la_ville.pdf

Circulaire n°5729/SG du 30 juillet 2014 du Premier ministre aux Préfets de région et aux Préfets de département sur l'élaboration des contrats de ville de nouvelle génération.

Cette circulaire demande aux Préfets d'engager sans délai la préparation des contrats de ville, autour des 3 piliers "cohésion sociale", "cadre de vie et renouvellement urbain" et "développement de l'activité économique et de l'emploi".

<http://i.ville.gouv.fr/reference/10002>

La carte de la nouvelle géographie prioritaire en Rhône-Alpes, juin 2014.

En Rhône-Alpes, 16 communes rentrent dans la géographie prioritaire, 46 en sortent.

www.crdsu.org/c_7_18_Actualite_2842_4_La_liste_des_territoires_politique_de_la_ville_en_Rhone_Alpes.html

Décret n°2014-767 du 3 juillet 2014 relatif à la liste nationale des quartiers prioritaires de la politique de la ville et à ses modalités particulières de détermination dans les départements métropolitains

Il définit à ce titre les notions de "quartier", de "territoire urbain", ainsi que celle de "critère de revenu des habitants", qui caractérise l'écart de développement économique et social.

www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029190881&dateTexte=&categorieLien=id

Circulaire n° 5706-SG du 26 mars 2014 relative à l'animation et à la mise en œuvre par l'administration territoriale de l'Etat des conventions d'objectifs pour les quartiers de la politique de la ville

www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/circulaire_no_5706-sg_du_26_mars_2014.pdf

Loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine – Version commentée

Ce texte met en œuvre une réforme du cadre de la politique de la ville en inscrivant, pour la première fois, le principe fondamental de co-construction avec les habitants, en redéfinissant les quartiers prioritaires à partir du critère unique de concentration urbaine de pauvreté, en instaurant un contrat urbain global à l'échelle intercommunale, et en engageant une nouvelle étape de rénovation urbaine indissociable du volet social. (Source : ministère de la Ville)

www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/loi_commentee.pdf

La nouvelle étape de la politique de la ville. Les réponses à vos questions. Version 2 actualisée et enrichie

Ministère de la Ville, 12/2013

Refonte de la géographie prioritaire, lancement des contrats de ville de nouvelle génération, pilotage, gouvernance et ingénierie des contrats de ville, mobilisation du droit commun, réforme des mécanismes de péréquation et nouveau programme national de renouvellement urbain, chaque chantier de la réforme de la politique de la ville est expliqué au travers de 131 questions, des plus stratégiques aux plus techniques.

www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/faqvmaj.pdf



Suivre toute l'actualité nationale de la politique de la ville sur le site Scoop.it du réseau national des centres de ressources politique de la ville : www.scoop.it/t/actu-politiquedelaville

Toute l'actualité sélectionnée en continu par les 20 centres de ressources politique de la ville, dont le CR•DSU, pour vous informer rapidement sur les politiques territoriales de cohésion urbaine et sociale, en métropole et outre-mer. Presse écrite, audio et vidéo, les informations relayées sont de portée nationale : expression de journalistes, chercheurs, observateurs, politiques, témoignages d'acteurs... Vous y trouverez des éléments de synthèse sur l'actualité et des analyses pour comprendre les débats qui traversent ce champ des politiques publiques.



Le Scoop.it ! du CR•DSU relaiera dorénavant les informations régionales : www.scoop.it/crdsu-l-actualite-reperee-pour-vous

Le Scoop.it ! "L'actualité de la politique de la ville repérée pour vous", alimenté par le CR•DSU depuis début 2013, relaiera dorénavant les **informations régionales**. Retrouvez quotidiennement les actualités liées au développement social urbain dans les territoires de Rhône-Alpes.